AUJOURD'HUI

Bimensuel libertaire

Bon à polluer

Après Kyoto, c'est le tour de Buenos Aires d'accueillir, à partir du 3 novembre une conférence sur les changements climatiques. Il s'agit, cette fois-ci, de se mettre d'accord sur l'application du protocole de Kyoto qui prévoit de réduire les émissions des gaz à effet de serre. Il y aurait beaucoup à dire concernant la signification réelle d'une conférence dont les objectifs affichés par certains des participants européens sont « *de ne pas reculer par rapport aux décisions de Kyoto* » [1] de réduire les émissions de 5,2 % d'ici à 2010, alors que « *de nombreux experts tendent à penser qu'il faudrait* [les] *diminuer de 30 %* » [2]. Tout comme sur la position des États-Unis qui, polluant abondamment depuis des décennies [3], demandent aux pays pauvres de participer à l'effort commun. Mais nous retiendrons, avant tout, les « droits de polluer » qui vont faire l'objet de l'essentiel des discussions. Comme toujours, devant les problèmes, on fait appel à la fée miracle, LE MARCHE, qui, il le prouve encore ces temps-ci, les règle tous avantageusement [4]. L'idée est donc de mettre en place une sorte de « Bourse de la pollution » où s'échangeront ces fameux droits, les pays ayant peu pollué pouvant vendre leur surplus aux pays qui auront épuisé leur « stock ». Cette idée en dit long sur l'absurdité du modèle capitaliste de développement, mais surtout, une fois encore, il apparaît que l'avenir de la planète est décidé par et pour les industriels et selon les mêmes mécanismes qui ont conduit à la situation actuelle. Ceux qui, comme nous, veulent d'une société qui rompe radicalement avec le modèle capitaliste doivent impérativement réfléchir à ces questions et élaborer des solutions générales, comme le font les capitalistes et les États. Mais il est clair qu'il

ne peut s'agir d'essayer de sauver la planète en « nettoyant » le capitalisme par un changement des modes de consommation, comme certains le préconisent à l'occasion de cette conférence; même s'il était propre pour l'atmosphère, ce système économique est intolérable pour l'homme. La solution n'est pas la modification du comportement individuel au sein de l'organisation capitaliste, mais l'organisation collective contre ce système.

G. Amista

1. Le Monde, 2 novembre 1998
2. *Id.*
3. Ce sont les premiers pollueurs du monde, loin devant tous les autres pays : 19,13 tonnes/habitant
4. Comme peuvent en témoigner les populations russes et asiatiques.

ABONNEMENTS

- **12** N° : 15 FS/soutien 25 FS
- **24** N° : 30 FS/soutien 50 FS
- **48** N° : 60 FS/soutien 100 FS

Etranger et commandes groupées, contactez-nous.

Règlement par CCP n° 17-471708-7

Adresse

AUJOURD'HUI, c/o Aide Mutuelle, case postale 664, 1211 Genève 4.
e-mail : edam.ch@tao.ca
cas.ch@tao.ca

Lecture

La prison... contre la misère et le chômage

Monde

Passé et présent du Timor oriental

AUJOURD'HUI est un hebdomadaire du vendredi, réalisé par un collectif constitué au sein d'Aide Mutuelle
Editeur resp.: Claude Cantini.
Tirage: 200 ex.
Adresse:
AUJOURD'HUI c/o Aide Mutuelle
case postale 664, 1211 Genève 4
CCP: 17-471708-7
Web: www.tao.ca/~cas/aujour.html
e-mail: edam.ch@tao.ca
cas.ch@tao.ca

Lecture

Boucler les problèmes sociaux

Les* Actes de la recherche en sciences sociales *ont publié une série d'articles [1] sur l'évolution des politiques pénales. Premier constat : la croissance du nombre des détenus n'est pas liée à une augmentation de la criminalité, mais à « des décisions politico-culturelles ». Même plus : lorsqu'une politique de dépeuplement des prisons a été réalisée, cela n'a eu « aucune incidence négative sur le niveau de la criminalité »

La géographie et l'histoire de l'enfermement carcéral mériteraient d'être mieux étudiées. Beaucoup de questions restent à élucider. Tel est le constat de Nils Christie qui réalise un panorama de la situation. Il part du cas surprenant de son pays : la Finlande qui est passée de 170 prisonniers pour 100 000 habitants au début des années soixante, à 62 à l'heure actuelle, soit l'un des taux d'incarcération les plus bas d'Europe [2]. Cette évolution s'est faite en sens inverse de nombreux pays, y compris la Suède et la Norvège. Christie considère que la réduction du recours à l'emprisonnement en Finlande doit être comprise comme une manifestation de la volonté des autorités du pays de tourner le dos au puissant voisin soviétique, la Russie étant « *le grand geôlier de l'Europe* ».

Les statistiques russes sont peu fiables. On estime que le taux actuel des emprisonnés se situe entre 690 et 780 sur 100 000 habitants. En 1950, l'URSS comptait 1400 prisonniers pour 100 000 personnes : « *il ne s'agissait pas en majorité de prisonniers politiques,* [...] *mais de détenus comme on en rencontre dans toutes les prisons du monde, issus des classes défavorisées, confrontés à de nombreuses difficultés, parmi lesquelles l'alcoolisme et la pauvreté* ». Après la mort de Staline, le nombre des prisonniers a régulièrement baissé pour atteindre le taux de 353 sur 100 000 en 1989. Mais, depuis lors, la remontée a été spectaculaire : « *si celle-ci se poursuit à ce rythme, la Russie reviendra en six ans aux valeurs record de la période des goulags* ». Les prisonniers vivent déjà dans des conditions inhumaines, souffrant de la faim, de tuberculose... Si dans le système « soviétique » l'enfermement massif a permis une exploitation massive (et criminelle) de la force de travail, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Le système répressif en Russie s'apparente désormais au modèle américain, pour qui l'enfermement carcéral est un moyen de gérer la pauvreté et le chômage.

Nombreux sont les économistes qui chantent les vertus de la déréglementation du marché du travail, « *le jeu pur et parfait de l'offre et de la demande* » qui expliqueraient le faible taux de chômage aux États-Unis. Ce que ces « experts » oublient systématiquement, c'est que « *les prisonniers ne sont comptabilisés nulle part* ». Quand on ajoute leur nombre à celui des chômeurs, on peut constater, pour les personnes de sexe masculin [3], « *que le taux d'inactivité aux États-Unis n'est jamais tombé sous la barre des 7 % durant la décennie 1980* ». Le chômage comme la délinquance ne sont pas des calamités naturelles. Ces phénomènes relèvent d'orientations économiques, culturelles, politiques... et touchent en priorité ceux qui sont déjà discriminés socialement. Entre 1990 et 1995, le chômage officiel frappait 31,5 % des hommes afro-américains, non qualifiés, âgés de 20 à 35 ans. Si l'on ajoute les prisonniers on arrive au chiffre effrayant de 55,4 % d'exclus du marchés du travail pour cette catégorie de la population !

Depuis 25 ans, les États-Unis ont connu un développement exponentiel de l'emprisonnement. Au 30 juin 1997, le taux d'incarcération était de 645 prisonniers pour 100 000 habitants, soit cinq fois plus que dans les années soixante : une époque où les spécialistes annonçaient le déclin irrémédiable de la prison. Ils reconnaissaient alors que « *loin de juguler l'insécurité, l'emprisonnement l'alimente par son action criminogène* ».

Comment expliquer l'évolution qui s'est produite ? Pas, par l'augmentation des crimes : on a connu ces trente dernières années « *une période de stagnation, voir de recul de la criminalité* ». Aux États-Unis, les meurtriers ne représentent qu'une très faible part de la population carcérale : seules 4,1 % des personnes condamnées par les tribunaux en 1992. En revanche, cette même année, 84 % l'ont été pour infraction à la législation sur les stupéfiants, vol ou atteinte à l'ordre public. L'augmentation de la population carcérale s'explique, comme en Europe [4], par l'augmentation de la durée des peines, et surtout par le fait que la « justice » américaine ratisse de plus en plus large. « *Le quadruplement, en deux décennies, de la population incarcérée s'explique* [...] *par l'extension du recours à l'emprisonnement pour une gamme de crimes et délits qui jusque-là n'entraînaient pas de condamnation à la réclusion* ».

Il faut le dire haut et fort : aux États-Unis, le « prisonnier type » n'est pas un « prédateur violent » comme les médias avides de sensationnalisme veulent le faire croire, mais un homme le plus souvent noir et sans qualification professionnelle condamné pour un délit non violent dans plus de sept cas sur dix.

La politique du tout carcéral est née « *dans le climat de revanche sociale et raciale qui s'installe après la réélection de Nixon en 1972 en réplique aux avancées du mouvement noir* [...] ». Pour le pouvoir américain, il s'agit de restaurer l'ordre moral et racial mis à mal par la « libération des sixties. Cette politique répond au sentiment d'insécurité produit par la précarisation du travail. C'est la désignation facile du bouc émissaire : le délinquant, qui détourne le regard du public des autres problèmes sociaux.

La sévérité envers les « brebis galeuses » est devenu un thème obligé des campagnes électorales, et ça marche ! En 1992, durant la campagne présidentielle, Clinton a refusé de gracier, en sa qualité de gouverneur de l'Arkansas, un condamné à mort débile profond... A chaque élection, il se trouve des candidats qui promettent de supprimer les soi-disant « privilèges » des prisonniers. Ainsi on arrête les programmes éducatifs dans les prisons, des services comme l'infirmerie deviennent payants, dans certains États on commence à exiger du détenu qu'il règle son « loyer » à la fin de son séjour. Car l'État pénal a un prix... de plus en plus élevé : « *au rythme ou l'Amérique emprisonne, il lui faut ouvrir l'équivalent d'un pénitencier de mille places tous les six jours* ». Entre 1979 et 1989, les dépenses pour la construction des prisons ont cru de 612 %. Les fonctionnaires du secteur pénitentiaire « *ont plus que doublé entre 1980 et 1993 pour frôler les 600 000 employés* [...] *les administrations pénitentiaires des cinquante États de l'Union sont le troisième plus gros employeur du pays* ». Ces dépenses fabuleuses se sont faites au détriment de l'aide sociale, de l'enseignement, etc. Un seul exemple : « *à l'arrivée de Reagan à la Maison Blanche, l'Amérique consacrait 6,9 milliards de dollars à ses établissements de détention contre 27,4 milliards au logement social. Dix ans plus tard, les montant de ces deux postes budgétaires sont presque exactement inversés : 19 milliards de plus vont aux prisons* [...] *tandis que 17 milliards ont été retirés à l'habitat social* ». Autant dire « *que la construction de prisons est, de fait, devenue le principal programme de logement social du pays* ».

Pour faire face à cette spirale, le pouvoir ne manque pas d'imagination : prisons privées, assignation à domicile, surveillance électronique (les fameux braceiets à puce). L'emprisonnement n'est qu'un volet du contrôle judiciaire de la pauvreté. Le nombre des personnes en liberté conditionnelle est lui aussi en pleine expansion. En 1995, le nombre d'Américains sous tutelle pénale était de 5,37 millions de personnes, « *chiffre qui représente 2,8 % de la population adulte du pays, soit un homme sur vingt et un Noir sur dix* ». Il y a aussi le fichage tout azimut, réalisé par les différentes polices, qui porte sur environ 30 millions d'individus. Ces fiches, même incorrectes ou périmées, sont accessibles au public et les employeurs les consultent pour éliminer les repris de justice des candidats à l'emploi... Sans perspective professionnelle, c'est le cercle vicieux de la récidive.

Comme l'a fait naguère la Finlande vis-à-vis de l'URSS, l'Europe saura-t-elle tourner le dos à la force d'attraction idéologique du modèle carcéral américain, ou connaîtra-t-elle la même dérive ? De nombreux indices font pencher la balance vers la seconde alternative. Depuis dix ans, la plupart des pays de l'Union ont vu leur taux d'incarcération augmenter. Leur politique pénale se durcit. Un Tony Blair a fait des thèmes répressifs le fond de commerce de sa campagne électorale, « *les sociaux démocrates suédois et les socialistes français* [...] *se sont bien gardés d'abroger* [...] *les lois sécuritaires votées par les gouvernements conservateurs qui les précédaient* ». Des interdictions de la mendicité aux projets de loi visant à sanctionner plus durement les délinquants adolescents... l'État pénal est en train de supplanter l'État « providence ». Le capitalisme montre son vrai visage. Ce n'est pas celui du moins d'État, mais celui d'un État plus dur qui ferme des écoles pour ouvrir des prisons.

M. Argery

1. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 124, septembre 1998. Nos informations proviennent des deux textes de L. Wacquant, de l'article de N. Christie ainsi que de celui de B. Western et al.
2. Les taux inférieurs sont ceux de République d'Irlande avec 60 prisonniers et de la Slovénie avec 30 prisonniers pour 100 000 habitants : « [...] *ce morceau de l'ex-Yougoslavie constitue une fascinante énigme pour la géographie pénale* ». En Suisse, il y a 85 prisonniers pour 100'000 habitants.
3. Plus du 90 % des prisonniers américains sont de sexe masculin
4. L'accroissement de la population pénitentiaire en Europe s'explique presque exclusivement par l'allongement de la durée des peines. Voir H. Tubex et S. Snacken, *L'évolution des longues peines de prison* [...], in C. Faugeron et al., *Approches de la prison*, Bruxelles, DeBoeck, 1997.

La Fabrique de la Vérité

Le marché et ses serviteurs politiques et médiatiques travaillent sans relâche à la construction et la consolidation de l'idée que l'organisation de la société selon leurs intérêts est, en fait, son organisation naturelle. Leur intention est d'établir en dogmes ce que sont, en réalité leurs choix politiques, économiques et sociaux. Cette rubrique se veut une collection des produits de cette vaste usine à construire des « vérités ».

« [...] le parti radical est finalement le seul parti révolutionnaire de ce pays, [...] un parti du peuple [...]. Jean-Pascal Delamuraz représentait [...] cette ouverture sur le peuple, il l'incarnait politiquement et charnellement, et il l'incarnait dans cet amour de la vie et je crois que c'est touchant et éminemment respectable [...]. Il a été un homme qui, je dirais, a été trahi par les siens. »

Contribution d'Aristide Pedrazza, syndicaliste SUD (Vaud), ancien conseiller de Josef Zisyadis. Émission *Réflexe*, Radio Suisse Romande, La Première, 9 octobre 1998.

Monde

Passé et présent du Timor oriental

La morale élastique des pays occidentaux et l'attention sélective de la majorité des médias se sont pendant plus de trente années accommodées de la politique génocidaire au Timor oriental du dictateur indonésien Suharto, « allié de l'Occident dans la guerre froide et bon partenaire économique » [1]. Sa chute pose la question de l'évolution actuelle d'une situation, dont nous essaierons de comprendre et de déterminer les enjeux et les responsabilités, notamment internationales. Ce premier article dresse un bref historique de ces événements

Ce n'est qu'à la chute du gouvernement fasciste du Portugal en avril 1974 que les Timorais ont manifesté une ferme intention de se libérer du joug colonial portugais, vieux de plus de 400 ans et de l'esclavage encore largement pratiqué. De son côté, le nouveau gouvernement portugais à Lisbonne prenait la décision de se départir de ses colonies : Mozambique, Angola, Timor Oriental, etc.

L'intervention indonésienne – Le gouvernement indonésien était déjà dirigé par Suharto, auteur en 1965 d'un coup d'État qui donna lieu à l'assassinat de plus de 500000 personnes (certaines sources parlent d'un million) « pour rétablir l'ordre » au Timor Oriental a commencé dès septembre 1975, au lendemain de la victoire du FRETILIN (Front révolutionnaire du Timor Oriental indépendant), mais l'invasion complète et massive a été déclenchée le 7 décembre, quelques heures après la visite du président américain Gerald Ford et du secrétaire d'État Henry Kissinger. Ce jour-là, les forces indonésiennes bombardèrent par air et par mer la capitale, Dili, et Baucau, autre ville importante de l'île. Des troupes débarquèrent à Dili, tuant sur leur passage hommes, femmes, enfants et personnes âgées. Pendant les deux mois qui suivirent, les troupes indonésiennes envahirent d'autres régions et les bombardements massifs sur l'ensemble de la partie orientale de l'île se soldèrent par la mort de 60000 personnes (près de 10 % de la population). La tuerie ne s'arrêta pas là et tourna au génocide. En 1985, un grand nombre de sources estimaient que « *200000 personnes au moins, soit le tiers de la population du Timor Oriental avant l'invasion, auraient trouvé la mort* » [2]. Pas moins de 20000 personnes ont servi de « boucliers humains » lors de certaines offensives indonésiennes contre la résistance timoraise. Des milliers de civils trouvèrent la mort de faim et de maladie dans les camps de concentration installés sur tout le territoire timorais. La torture est pratique courante dans la police, l'armée et les hôpitaux militaires. La politique de génocide passe également par un contrôle démographique, avec la stérilisation forcée de femmes et la migration forcée de Javanais et de personnes provenant d'autres régions de l'archipel indonésien.

Depuis 1976, l'Indonésie considère le Timor Oriental comme sa vingt-septième province. Cette annexion territoriale forcée n'a jamais été reconnue ni approuvée par les Nations Unies et encore moins par la population timoraise. Ce qui n'empêche pas pays occidentaux et multinationales d'établir et de développer des liens diplomatiques et commerciaux avec l'Indonésie.

En 1974, le FRETILIN (Front révolutionnaire du Timor Oriental indépendant) prônait l'indépendance complète par une décolonisation graduelle en 8 ou 10 ans pendant lesquels le Timor Oriental développerait ses propres infrastructures politiques et économiques en vue d'obtenir son indépendance. En février 1975, un journaliste australien estimait, qu'en cas d'élection, le FRETILIN aurait obtenu 60 % des voix contre 10 % pour l'Uniao Democratica Timorense (UDT) parti pro-portugais et conservateur. L'APODETI, formation pro-indonésienne dont le chef a collaboré avec les Japonais pendant la guerre et que Djakarta installa à la tête d'un gouvernement fantoche en décembre 1975, n'aurait obtenu que 5 % des intentions de vote [3]. Depuis le début des atrocités, le FRETILIN, notamment par l'intermédiaire de son bras armé, le FALINTIL (Armée de libération nationale du Timor Oriental), est le seul mouvement à organiser une résistance solide contre l'armée indonésienne. Certains membres de l'UT se sont joints à ce mouvement.

Dans les années 1980, un front uni se met en place, regroupant le FRETILIN, l'UT et d'autres groupes indépendantistes sous le nom de Conselho Nacionalista Resistencia Maubere (CNRM, Conseil national de la résistance maubère), qui organise une résistance « *non-violente* [qui] *est le fait de fermiers, de jeunes, des étudiants ou non, ainsi que de fonctionnaires qui pratiquent une résistance clandestine* » [4].

En 1989, l'Indonésie permet enfin l'accès au territoire sans l'autorisation spéciale jusqu'alors indispensable, occasion pour les Timorais d'actions pacifiques lors du passage de visiteurs étrangers de marque. Tout comme lors des cérémonies religieuses, seuls regroupements autorisés et uniques circonstances permettant de se manifester politiquement, comme le 12 novembre 1991, où fut commémoré le décès d'un jeune timorais assassiné 15 jours auparavant par des militaires indonésiens dans une église de Dili. La messe terminée, un millier de jeunes commencèrent à défiler vers le cimetière de Santa Cruz en brandissant des banderoles politiques et des drapeaux du FRETILIN. Le défilé grossit jusqu'à atteindre de 3000 à 5000 personnes. Environ 500 d'entre elles pénétrèrent dans l'enceinte du cimetière, les autres demeurant à l'extérieur [5]. C'est alors qu'entra en scène l'armée indonésienne qui tira sans avis sur la foule et tua 270 personnes. De nombreux blessés furent battus à mort. Ce terrible massacre mit le Timor Oriental à la une partout dans le monde – après 16 ans de lutte contre le génocide ! – car des journalistes internationaux ont filmé la scène.

En novembre 1994, L'occupation du stationnement de l'ambassade américaine de Jakarta par des étudiants, qui réclamaient la libération de Xanana Gusmao (chef du FRETILIN, condamné à perpétuité) et la tenue d'une enquête internationale sur le massacre de Santa Cruz fut suivie d'une émeute au cours de laquelle un millier de jeunes Timorais s'attaquèrent aux commerces sous contrôle indonésien. Une confrontation directe avec la police s'ensuivit. Durant deux semaines, plusieurs autres démonstrations de résistance s'organisèrent un peu partout. Des centaines de manifestants y ont été assassinés ou arrêtés. Bien que ces événements eurent lieu à l'occasion d'une visite du Président Bill Clinton, les États-Unis ont ignoré ces revendications.

Il faut malheureusement constater que la chute du dictateur Suharto n'a pas apporté de changements notoires à la situation du Timor Oriental. En effet, malgré l'offre d'un statut d'autonimie limitée faite aux Timorais par le nouveau président Habibie et l'annonce du retrait des troupes indonésiennes, de nouvelles exactions ont été commises au début de l'été. L'armée a notamment ouvert le feu lors de deux manifestations, tuant à deux reprises et blessant gravement une quinzaine de personnes. Le Centre sur les droits de la personne au Timor Oriental note : « [...] *la tension demeure très grande. L'intimidation et les tactiques d'oppression des militaires indonésiens sont largement répandues. Leur but est de décourager les jeunes d'exprimer leurs visions* ».

Les informations de ce texte proviennent de La résistance à l'agression indonésienne, *S. Beaudet, Bulletin du Centre de ressources sur la non-violence, déc. 1996 à fév. 1997, et de* Timor Oriental : un appel à la solidarité, *Bulletin du Centre de ressources sur la non-violence, sept. à déc. 1998*

1. *Fragiles espoirs au Timor-Oriental,* Jean-Pierre Catry, In *Le Monde diplomatique*, septembre 1998
2. Amnesty International, Timor Oriental : le programme de terreur des troupes indonésiennes, Paris, Éditions francophones d'Amnesty International, 1985, p. 4
3. Cité par Jill Jollife, East Timor. Nationalism and Colonialism, Australie, University of Queensland Press, 1978, p. 90
4. Amnesty International, Indonésie et Timor oriental : près de trente ans d'impunité. Paris, EFAI, sept. 1994, p. 44.
5. Steve Cox, dans Independente du 22 novembre 1991